



*Signataire : Jean-Marc Guinchard*

*Date de dépôt : 23 mai 2024*

## **Question écrite urgente**

**Frein aux coûts du système de santé : quelles mesures concrètes en faveur de la population genevoise ?**

Sur les années 2022-2023, la croissance annuelle des coûts de la santé à Genève a été de 5,4% contre 4,6% pour le reste de la Suisse<sup>1</sup>. C'est la plus forte hausse depuis 10 ans !

La croissance des coûts est particulièrement forte dans le domaine des hôpitaux (+ 9,7% en ambulatoire, +7% pour les séjours), des médicaments (+8,6%) et de la physiothérapie (+8,6%).

Le secteur des hôpitaux représente 34,3% des coûts totaux de la santé.

Autant dire que l'annonce de l'augmentation des primes pour 2025 s'annonce d'ores et déjà douloureuse en septembre prochain.

Il n'y a pas de fatalité à la hausse constante des coûts de la santé, et de son corolaire, les primes d'assurance-maladie. A condition de prendre les mesures nécessaires et de se donner les moyens d'une politique de santé qui responsabilise l'ensemble des acteurs.

Au regard de cette problématique, mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :

- ***Comment le Conseil d'Etat évalue-t-il la situation en matière de coûts de la santé dans le canton de Genève ?***

---

<sup>1</sup> Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (MOKKE), Office fédéral de la santé publique (OFSP), mai 2024.

- *Depuis le début de la présente législature, quelles mesures le Conseil d'Etat a-t-il prises pour juguler la hausse des coûts de la santé dans notre canton ?*
- *Quelles mesures seront prises d'ici au 31 décembre 2024 pour limiter cette hausse ? Et selon quel planning et quelles modalités ?*
- *Quelles sont les initiatives prises par le Conseil d'Etat afin de réaliser et de soutenir des solutions alternatives, comme les maisons de santé ?*